



## Avis public

### Aux propriétaires d'un immeuble (non-domiciliés) et aux occupantes et occupants d'un établissement d'entreprise Scrutin du 14 juillet 2024

Par cet avis public, Me Catherine Roy, la présidente d'élection, annonce les éléments suivants aux propriétaires d'un immeuble, non-domiciliés et aux occupantes et occupants d'un établissement d'entreprise.

1. Vous pourriez avoir le droit de voter si vous êtes propriétaire d'un immeuble ou si vous occupez un établissement d'entreprise dans la Ville depuis au moins 12 mois en date du 31 mai 2024 ;
2. Pour avoir ce droit, vous devez avoir 18 ans accomplis le jour du scrutin et avoir la citoyenneté canadienne en date du 31 mai 2024. Vous ne devez pas avoir perdu vos droits électoraux à cette date ;
3. Pour exercer votre droit de vote, vous devez transmettre le document approprié :
  - Si vous êtes le ou la propriétaire unique d'un immeuble ou encore l'occupant ou l'occupante unique d'un établissement d'entreprise, une demande d'inscription ;
  - Si vous faites partie des copropriétaires d'un immeuble ou des cooccupantes et cooccupants d'un établissement d'entreprise, une procuration désignant une seule personne, parmi vous, qui sera inscrite sur la liste.

Vous pouvez obtenir les formulaires requis en communiquant avec la présidente d'élection et ensuite, transmettre le formulaire approprié rempli à l'adresse indiquée plus bas ;

4. Pour que la demande soit valide, vous devez transmettre votre formulaire au plus tard le 2 juillet 2024.

La demande d'inscription ou la procuration demeure valide jusqu'à ce qu'elle soit remplacée ou retirée. Si vous souhaitez remplacer ou retirer une demande d'inscription ou une procuration existante, veuillez communiquer avec la présidente d'élection.

#### COORDONNÉES DE LA PRÉSIDENTE D'ÉLECTION

Me Catherine Roy, présidente d'élection  
414, avenue Sainte-Brigitte  
Sainte-Brigitte-de-Laval (Québec) G0A 3K0  
418 825-2515, poste 228  
elections@sbdL.net

Donné à Sainte-Brigitte-de-Laval, le 18 juin 2024.

La présidente d'élection,



---

Me Catherine Roy



Je soussignée, Me Catherine Roy, la présidente d'élection de la Ville de Sainte-Brigitte-de-Laval, certifie que j'ai publié le présent avis :

- Au bureau de la Ville, le 18 juin 2024 ;
- Sur le site Web de la Ville, le 18 juin 2024.

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 18<sup>e</sup> jour du mois de juin de l'an 2024.

**La présidente d'élection,**



---

**Me Catherine Roy**